

Centrafrique : plus de 5000 cas de VBG enregistrés en 2014

La République Centrafricaine a, selon les indicateurs onusiens, atteint tous les records de cas de violences sous plusieurs formes. Il suffit de consulter le rapport de l'indice du développement humain de 2014 pour se rendre compte de l'effectivité des problèmes auxquels ce pays est confronté.

Pour faire face à ces maux, les femmes qui sont les premières victimes de la crise pensent qu'il est de leur devoir et intérêt de s'engager dans la recherche de la paix, en vue d'une stabilité et d'une sécurité effective en RCA.

C'est dans ce contexte d'engagement que les femmes centrafricaines ont pris part à une rencontre des femmes des pays du Sahel et des Grands Lacs à Kigali au Rwanda du 10 au 14 novembre 2014. Au cours d'un atelier de restitution organisé le lundi 12 janvier 2015 au siège du CNT, Mme NGBONDO Eugénie Lucienne du Forum des femmes du CNT a précisé que l'objectif de ce voyage basé sur l'initiative de la coalition des Femmes pour la Paix et la Reconstruction en Centrafrique (CFPRC), est de suivre le modèle de l'implication des rwandaises dans la résolution de la crise dans leur pays.

Tenu en présence du président du CNT Alexandre Ferdinand NGUENDET qui a présidé les travaux, l'atelier a vu la participation de plusieurs femmes de toutes les couches sociales qui, au regard de toutes sortes de violences basées sur le genre (VBG) dont elles font l'objet ces dernières années, ont décidé d'être désormais au premier plan des initiatives relatives aux questions du développement de la RCA.

A travers le thème : « optimiser le leadership politique pour une plus grande autonomisation de la femme », Mme Léa Koyassoum Doumta membre du Forum des femmes du CNT a, quant à elle, indiqué que ce voyage leur a permis de bénéficier de plusieurs expériences sur la stratégie de réconciliation nationale ; le rôle des femmes parlementaires dans la mise en œuvre de la Charte Africaine de droits de l'homme et des peuples ; le mécanisme de promotion du genre ; l'appui aux femmes dans tous les domaines et surtout la responsabilité du gouvernement dans la promotion du genre dans un pays comme la RCA secoué par plusieurs conflits.

A en croire Mme Léa Koyassoum Doumta, les femmes doivent s'engager individuellement dans leurs structures respectives avec des objectifs clairs et selon les priorités des défis auxquelles le pays fait face.

De l'avis du Représentant de l'UNFPA en RCA M. Marc VANDENBERGHE qui a été aussi de la partie, la plupart des conflits en Afrique influent sur les femmes de façon négative. En RCA, à titre d'illustration, le fonctionnaire de l'ONU a indiqué que nombreux cas de viol et d'autres formes de violences basées sur le genre ont été rapportés pendant la crise et continuent à l'être. Les données de l'UNFPA, estiment à plus de 5000 cas de VBG enregistrés de janvier à octobre 2014 dont 38% de violences sexuelles.

Face à cette situation, M. VANDENBERGHE a rassuré que son institution qui agit conformément à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, appuie toujours avec les autres partenaires au développement, les actions (prise de décision dans la

prévention des conflits, leur gestion et leur règlement) entreprises par les femmes, d'accorder une protection renforcée aux femmes et aux populations affectées par les conflits et d'augmenter l'assistance multiforme aux femmes victimes.

« je souhaite que tous les contribuables concourent à reconnaître et à valoriser le rôle de la femme dans la reconstruction économique, sociale, politique et culturelle de la RCA dans la prévention des conflits à travers leur implication comme actrice et bénéficiaire des mécanismes de gestion de la crise que traverse ce pays pour que vive l'égalité, la paix et le développement en Centrafrique et dans le monde entier », a déclaré le numéro un de l'UNFPA en Centrafrique dans son allocution de circonstance tout en demandant aux femmes de faire des recommandations claires pour permettre à tous les centrafricains de s'approprier de l'esprit du vivre-ensemble et le développement.

Mme Marie-Solange PAGONENDJI NDAKALA, leader de la CFPRC, une plateforme qui s'inscrit dans le cadre de la promotion du dialogue en faveur de la cohésion sociale et la promotion du Droit de la femme, a quant à elle souligné que la femme, ayant le cœur de mère, serait guidée par le même esprit à résoudre des conflits. Selon elle, la femme centrafricaine doit à cet effet, s'impliquer pleinement dans les mécanismes de règlement de la crise du pays en vue de la bonne gouvernance politique et surtout l'autonomisation de la femme.

J. Stone

Une femme donne la mort à sa fille pour 500 FCFA et une autre tue son enfant pour de la nourriture

Une femme habitant le village de Ndjoukou en amont de Bangui dans la Kémo, a donné la mort à sa fille à cause de 500 FCFA, a raconté à l'Agora une source en provenance de la localité. La victime, après la vente de quelques produits alimentaires du petit commerce de sa mère devant la maison, a connu un déficit de 500 FC qui a suscité la colère de la maman qui l'a frappée à mort.

L'enfant a perdu connaissance jusqu'à rendre l'âme dans un poste de santé proche de la mai-

son.

Le corps de la victime a été inhumé dans la même journée, tandis que la présumée criminelle médite chez le chef du village en attendant son transfert à Bangui ou au tribunal de grande instance de Sibut dans la Kémo.

Une mère tue son enfant de 7 ans pour la nourriture

Par ailleurs, la même source rapporte que la semaine passée, un jeune garçon de près de 7 ans, résidant dans le même village, a été tué, mercredi, par sa propre mère, a-t-on appris jeudi, de source familia-

le. La meurtrière l'a assommé à coups de bâton et des poings pour avoir mangé seul, de sa propre initiative, le plat de nourriture réservé aux autres enfants de la famille.

Elle a pris le large après son forfait pour se soustraire des poursuites judiciaires. Les antibalaka, maîtres de la localité ayant diligenté une enquête à la demande expresse du père de la victime. L'inhumation de la dépouille mortelle de l'infortuné a eu lieu, dans un climat de consternation totale.

L. Chatellyn